

# TRIFYL 2022

## Rapport annuel

Service public de prévention et de gestion des déchets





# Sommaire



2022 en images .....	p. 4
Trifyl, le service public de traitement des déchets .....	p. 7
<b>Des Activités industrielles</b> .....	p. 8
Les Déchèteries .....	p. 10
Les Usines de Tri .....	p. 12
Les Transports .....	p. 14
Le Verre .....	p. 15
Le Compostage .....	p. 15
Le Bois-Énergie .....	p. 16
Le Bioréacteur .....	p. 18
<b>Un Service public</b> .....	p. 20
L'Innovation au service du territoire .....	p. 21
Les Femmes et les Hommes .....	p. 24
L'Économie .....	p. 30
<b>À l'Horizon 2030</b> .....	p. 37
<b>Annexes</b> .....	p. 43

# 2022 en images

Mars 2022



Reportage IdealCo dans les déchèteries Trifyl

Mai 2022



Réunion en présence de CITEO sur l'extension des consignes de tri

Mai 2022



Pose de la chaudière CSR

mais aussi...



540 visiteurs accueillis pour des visites de sites et 1500 sur les stands de Trifyl



Campagne Prévention juin 2022

23 novembre 2022



Visite du Préfet du Tarn  
Pôle des Energies renouvelables

Décembre 2022



Premiers essais  
Centre de Tri de Labruguière

2 décembre 2022



Inauguration du réseau de chaleur de  
Saint-Pierre-de-Trivisy



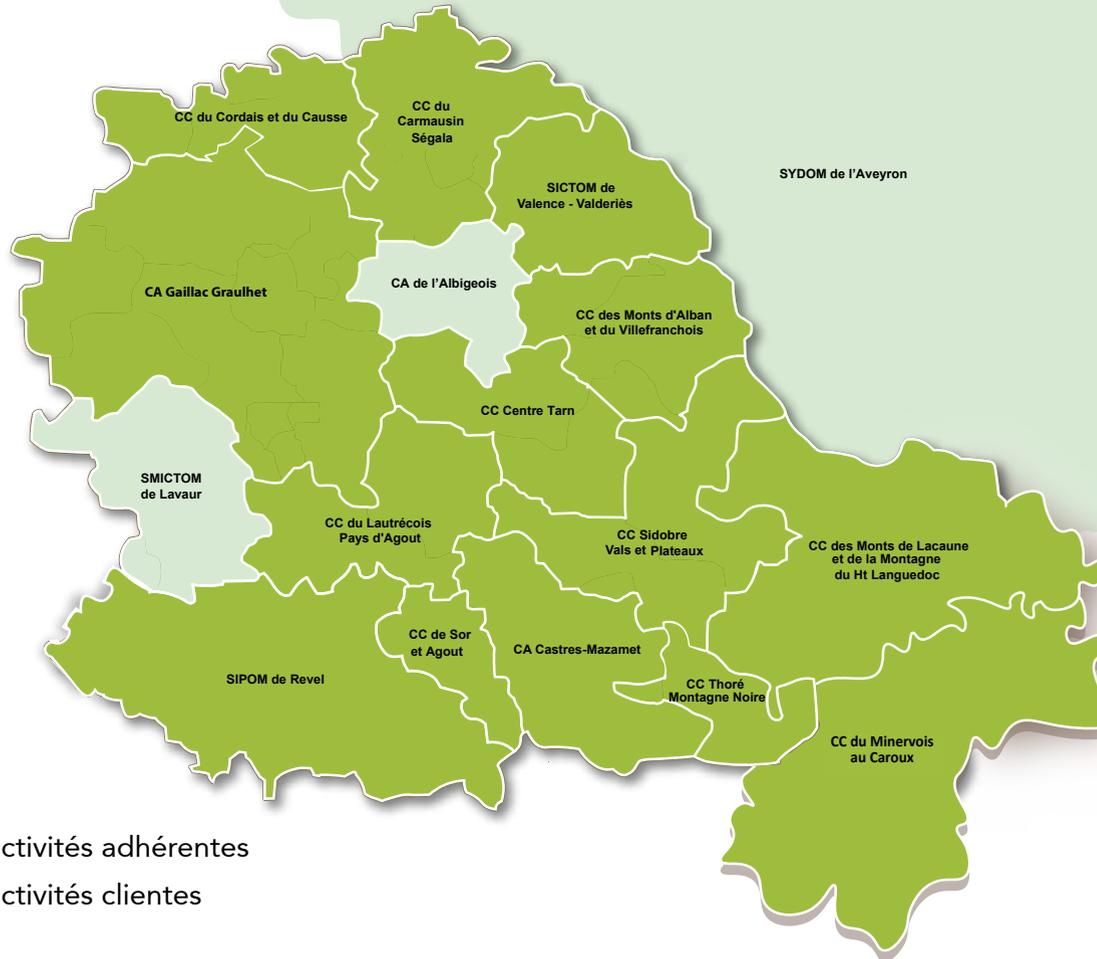
Atelier d'Écologie Industrielle  
et Territoriale  
juin 2022



Campagne sur l'extension  
des consignes de tri  
novembre 2022



Semaine Européenne de la Réduction  
des Déchets - Foire de la Récup'



- Collectivités adhérentes
- Collectivités clientes

# Trifyl, le service public de traitement des déchets

Ce rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers présente l'activité de Trifyl pour l'année 2022.

Il faut rappeler que le service de collecte des déchets ne relève pas de Trifyl, mais de ses adhérents. Les chiffres relatifs à la collecte ne figurent donc pas dans le présent document.

Né à la fin des années 90, de la réflexion des Élus du Tarn sur la gestion globale des déchets du territoire, l'établissement public Trifyl a été créé dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Il couvre aujourd'hui un territoire de 6 700 km<sup>2</sup>, sur le Tarn, le Lauragais (31), le Minervois et le Haut-Languedoc (34). Son fonctionnement est celui d'un service public qui conduit en régie des activités à caractère industriel et commercial, tout en intégrant des préoccupations de développement durable.

**14** collectivités adhérentes chargées de la collecte

**358** communes

**329 410** habitants\*

**735 330** habitants (avec les clients)

\* Population totale INSEE (Annexe 1)

## 3 valeurs du service public

Le fonctionnement de Trifyl repose sur trois valeurs fondatrices en vigueur depuis sa création : la solidarité entre les hommes et les territoires, la mutualisation des charges, des équipements et des moyens humains et la péréquation des ressources.

Ces principes fondateurs ont conduit à offrir le même service à tous, au même coût, partout sur le territoire.



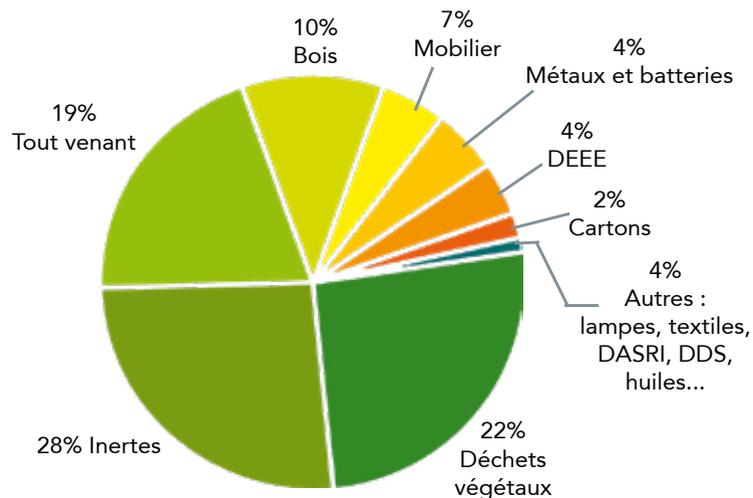
# Carte des équipements

- Déchèteries
- Quais de transfert
- ★ Centre de tri Brugeria
- Usine de tri / valorisation des déchets
- Unité d'affinage du tout-venant
- Bioréacteur
- ▲ Plateforme de compostage
- ▲ Plateformes Bois-Énergie
- Réseaux de chaleur



# Les Déchèteries

Le réseau Trifyl compte 37 déchèteries pour permettre un maillage du territoire et apporter un service de proximité. 63 gardiens gèrent ces équipements pour répondre aux besoins des usagers, particuliers et professionnels. Plus de 1 100 000 visites ont été enregistrées en 2022. Les déchèteries ont accueilli 97 015 tonnes de produits encombrants ou spéciaux en vue de leur valorisation (Annexe 2).

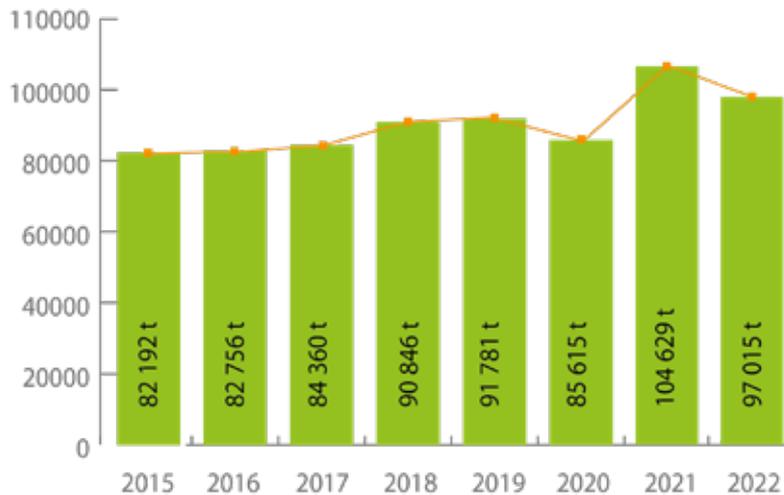


*Répartition des différents matériaux réceptionnés sur les déchèteries en 2022*

## Accueil des professionnels, collectivités et associations

Les déchèteries sont accessibles gratuitement aux particuliers et sous conditions tarifaires, aux établissements publics, associations et professionnels. Pour les professionnels, le droit d'accès est annuel (42 € HT). Les tarifs couvrent le coût réel du traitement des déchets (selon les quantités et la nature des déchets). Pour les collectivités et les associations, il n'y a pas de droit d'accès et les tarifs sont adaptés.

En 2022, 4 974 tonnes de produits ont ainsi été déposées en déchèterie par les 1 255 professionnels enregistrés et 5 831 tonnes par les établissements publics et associations du territoire.



*Évolution des tonnages réceptionnés en déchèterie*

## Un retour à la normale

Après une hausse sans précédent en 2021 (avec un dépassement du seuil de 100 000 tonnes en un an), les tonnages accueillis en déchèterie ont révélé une baisse significative (-7,3%) en 2022, en particulier sur les végétaux.

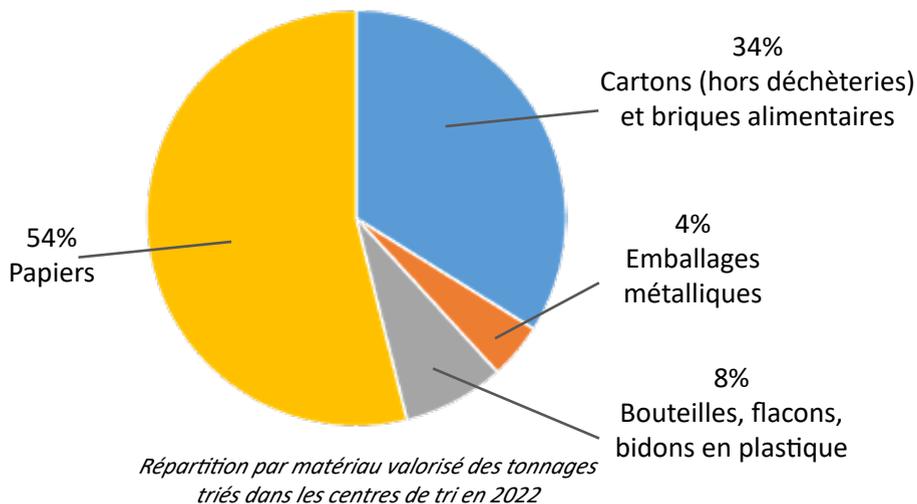


**302** kg de matériaux par habitant déposés en déchèterie

# Les Usines de Tri

Les deux usines de tri de Trifyl, à Labruguière et Blaye-les-Mines, fonctionnent en synergie avec une spécialisation sur le tri des papiers au nord et des emballages en plastique au sud. Le tri et le conditionnement des produits de la collecte sélective sont assurés par 37 agents avant leur acheminement vers les filières de recyclage dédiées.

En 2022, les deux usines ont réceptionné 26 137 tonnes de matériaux à trier, dont 18 956 tonnes de collectes sélectives issues des collectivités adhérentes, 6 577 tonnes issues des collectivités clientes et 604 tonnes de carton issues des déchèteries (*Annexe 3*).

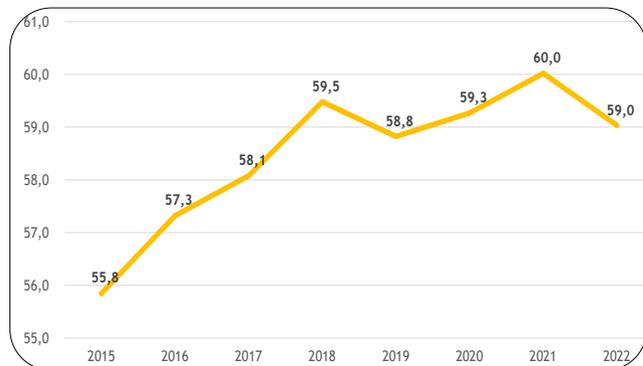


**26 137** tonnes réceptionnées  
en centres de tri

## Des évolutions en cours

Dans le cadre du projet Trifyl Horizon 2030, un vaste chantier de reconfiguration des usines de tri est lancé. Le centre de tri de Labruguière a été agrandi et modernisé afin de permettre le tri de tous les emballages pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le centre de tri de Blaye-les-Mines sera reconverti en unité d'affinage du tout-venant issu des 37 déchèteries de Trifyl.

## Le tri au quotidien



En 2022, une baisse globale de la production de déchets a été observée, y compris pour le tri. Pour cette année, ce sont en moyenne 59 kg d’emballages et papiers qui ont été triés par chaque habitant du territoire. Cette tendance devrait s’accentuer avec l’extension des consignes de tri dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Au cours du dernier trimestre 2022, Trifyl et ses adhérents ont préparé le passage à l’extension des consignes de tri. Ainsi, les parcs de bacs ont été adaptés aux nouveaux volumes à collecter et une large campagne de communication sur les nouvelles consignes de tri a été déployée. En parallèle, le process du centre de tri de Labruguière a été totalement adapté afin de trier les nouveaux emballages dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Le suivi des performances

Un suivi trimestriel des performances de tri (quantité et qualité) est assuré pour chaque collectivité adhérente. Les opérations de caractérisation permettent de mesurer les erreurs de tri présentes dans la collecte sélective et d’ajuster la tarification (*Annexe 10*).



*Communication en automne 2022, sur le tri de tous les emballages*

## La qualité du tri

La qualité du tri se mesure grâce au taux de refus, c’est-à-dire au pourcentage d’erreurs de tri des habitants constaté dans la collecte sélective. En 2022, le taux de refus était de 17%. Un chiffre en hausse probablement en raison d’une anticipation de l’extension des consignes.

# Les Transports

Le transport des matériaux entre les sites est effectué par les 21 chauffeurs de Trifyl, au moyen d'une flotte de 15 polybennes, 5 tracteurs routiers, 13 remorques porte-caissons, et 19 semi-remorques. Un service de maintenance mécanique assure l'entretien courant des véhicules et des engins.

Les 13 quais de transfert, répartis sur le territoire, permettent de regrouper les déchets ménagers. 64 000 tonnes de déchets ont ainsi transité par les quais de transfert afin d'en optimiser le transport (3 600 rotations en 2022). Le réseau de déchèteries a généré le transport de 83 000 tonnes de déchets et 15 160 rotations de bennes.

## Rationalisation des trajets

Une grande part des transports est assurée en régie, notamment pour les activités nécessitant une grande réactivité (déchèteries, réseaux de chaleur...).

Trifyl poursuit la rationalisation des transports en optimisant les tournées, les taux de remplissage des bennes et la maîtrise de leur impact sur l'environnement.



**147 000** tonnes transportées  
par Trifyl en 2022

## Une flotte de véhicules «verts»

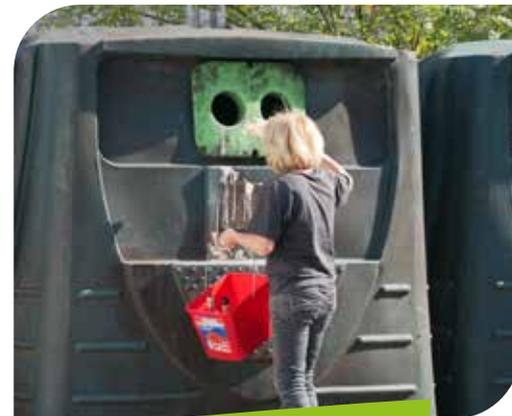
14 véhicules de service, un tracteur routier et un polybenne roulent au biométhane carburant.

Au total, près de 100 000 km ont ainsi été parcourus par ces véhicules, dont 39 000 km avec les véhicules lourds, limitant ainsi les coûts et les émissions de gaz à effet de serre. Trifyl dispose également d'un véhicule hydrogène.

# Le Verre

En 2022, plus de 11 800 tonnes d’emballages en verre ont été collectées sur le territoire, en vue de leur recyclage (*Annexe 4*). Avec près de 37 kg collectés par habitant, la progression de cette collecte reste importante (+3%).

Le service mutualisé de collecte du verre, proposé par Trifyl, concerne 49 % des tonnages, soit près de 5 755 tonnes. Trifyl assure en régie le vidage de 568 points de collecte et le transfert du verre vers la Verrerie d’Albi et OI Manufacturing, pour le recyclage. Deux chauffeurs et deux véhicules se consacrent à ce service.



**11 823** tonnes de verre  
recyclées sur le territoire Trifyl



**12 100** tonnes  
de déchets verts

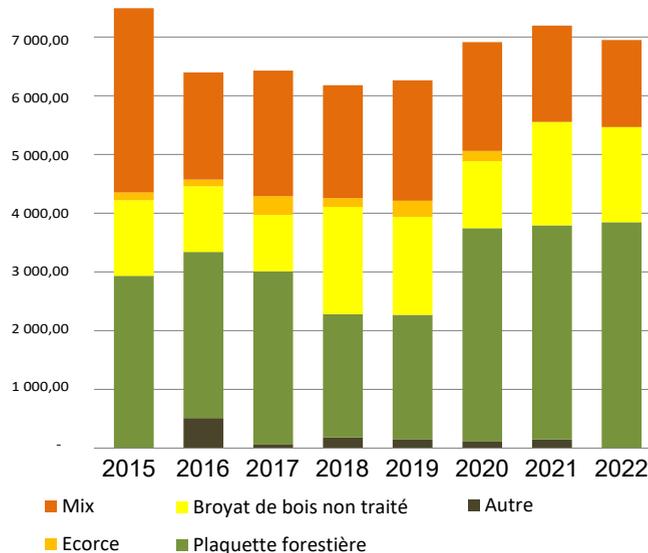
# Le Compostage

Depuis septembre 2021, en lien avec le projet TRIFYL HORIZON 2030, le compostage des végétaux est réalisé uniquement sur la plateforme de Blaye-les-Mines. Les tonnages non compostés en régie sont externalisés vers les plateformes de SEDE et Valoverte.

Au total, 12 100 tonnes de déchets verts ont été réceptionnées en vue de leur compostage en 2022. 6 600 tonnes ont été accueillies sur la plateforme pour être broyées, mélangées puis mises en andains. 2 800 tonnes de compost (norme NFU 44-051) ont ainsi été mises à disposition des usagers des déchèteries ou vendues aux professionnels et 657 tonnes de broyat ont été cédées à la filière agricole (*Annexe 5*).

# Le Bois-Énergie

Acteur de la filière bois-énergie, Trifyl assure, auprès de ses collectivités adhérentes, un service public de production et de distribution de chaleur. Pour cela, il dispose de deux plateformes de préparation de combustible bois et développe des projets bois-énergie sur le territoire. Trifyl poursuit également une mission d'animation départementale Chaleur Renouvelable, en partenariat avec la C.C.I. du Tarn et le soutien du FEDER, de l'ADEME, de la Région Occitanie et du Département du Tarn. Il accompagne ainsi les maîtres d'ouvrage dans le développement de leurs projets, depuis l'information jusqu'au suivi de chaufferies en passant par la réalisation d'études d'opportunité.



**7 000** tonnes de bois  
valorisées en 2022

## Du bois à la ressource

La plateforme bois à Labessière-Candeil (capacité annuelle de 10 000 tonnes) permet de stocker et de transformer les déchets bois issus des déchèteries et les sous-produits de l'exploitation forestière, en broyat ou en plaquettes.

En 2022, 7 000 tonnes de bois ont ainsi été valorisées (*Annexe 6*), grâce aux partenariats avec les acteurs majeurs de la gestion des forêts. Le bois ainsi préparé permet d'alimenter les réseaux de chaleur et les chaufferies publiques du territoire.

## Animation

Dans un contexte de crise énergétique, l'accompagnement proposé par la mission d'animation Chaleur Renouvelable a, cette année encore, connu un réel engouement, avec 35 études d'opportunités réalisées et une quinzaine de maîtres d'ouvrages accompagnés en études de faisabilité et réalisations.



**7 897** MWh de chaleur livrés aux abonnés,  
= 672 t équivalent pétrole économisées  
= 1901 t de CO<sub>2</sub> évitées

## La Régie-bois

Depuis 2010, Trifyl s'est doté d'un budget annexe pour assurer la maîtrise d'ouvrage des réseaux de chaleur pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent. Trifyl réalise en amont les études de faisabilité et, le cas échéant, prend en charge les investissements dans le cadre de son budget annexe (*Annexe 12*).

Au total, six réseaux de chaleur au bois ont été implantés sur les communes d'Alban, Gaillac, Graulhet (x2), Lacaune et Saint-Pierre-de-Trivisy.

L'année 2022 a été riche en nouveaux projets pour la Régie-bois avec :

- la première année de fonctionnement du réseau de chaleur de Saint-Pierre-de-Trivisy desservant l'école, la crèche, la maison de retraite et un restaurant-chambres d'hôtes.
- le lancement des marchés de travaux pour la construction de deux réseaux de chaleur sur la commune de Lacrouzette pour une mise en service à l'automne 2023.
- le lancement des études de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un réseau de chaleur d'envergure sur la ville de Gaillac. Étendu sur 5,4 km et raccordant une vingtaine de sites, il s'agira du plus important réseau de chaleur construit et exploité par Trifyl. Mise en service prévue en 2025.

# Le Bioréacteur

Le bioréacteur est un système de valorisation énergétique qui consiste en une dégradation accélérée des déchets résiduels, grâce à trois principes essentiels : des casiers étanches pour enfermer les déchets, un système de réinjection des lixiviats (effluents liquides issus des déchets) et un système d'aspiration de gaz. Ce dispositif permet d'accélérer la production de biogaz à partir des déchets pour ensuite le valoriser sous forme énergétique.

18 agents travaillent au fonctionnement du bioréacteur, à la valorisation des déchets résiduels. En 2022, le bioréacteur a accueilli 186 417 tonnes de déchets (*Annexe 7*).



**186 417** tonnes de déchets  
valorisées par le bioréacteur

Afin de se conformer aux évolutions réglementaires, une station de traitement de lixiviats in situ a été construite.

Le procédé du BRM (BioRéacteur à Membrane) retenu est constitué de 2 cuves biologiques aérées séquentiellement, et de membranes d'ultrafiltration permettant de retenir et recirculer les boues. Cette étape est suivie d'une filtration plus poussée (nanofiltration), tandis que des charbons actifs sont chargés de retenir la pollution dite « dure ». L'effluent, débarrassé des micropolluants que l'on trouve dans les lixiviats, contient encore une charge importante en azote. Il est envoyé vers la station d'épuration de Graulhet, qui finalise le traitement. La station de traitement de lixiviats a été mise en service mi 2022.

## Cogénération

Le bioréacteur est couplé à une installation de cogénération (3 moteurs d'une puissance totale installée de 3,6 MW électriques), permettant la production d'électricité et de chaleur.

L'électricité produite est vendue à EDF, dans le cadre d'un contrat d'une durée de 15 ans. La chaleur permet de chauffer les bâtiments administratifs du siège et le pavillon multimédia ainsi que d'alimenter l'unité de séchage du bois, sur la plateforme de préparation de combustible bois-énergie. La chaleur excédentaire permet la production d'un surplus d'électricité au moyen d'une turbine ORC.



### Bilan énergétique

28,9 millions de kWh

d'électricité ont été produits par Trifyl et livrés au réseau public de distribution en 2022, atteignant un plateau de production. Cela représente la consommation de plus de 10 000 foyers (électricité domestique hors chauffage et eau chaude).





# UN SERVICE PUBLIC

Pour traiter de la question des déchets, les Élus du territoire ont souhaité concilier préoccupations environnementales, sociales et économiques. Ainsi, Trifyl s'est développé en associant service public, économie circulaire et développement durable.

Construit autour de trois grands principes historiques : la solidarité, la mutualisation et la péréquation, Trifyl reste fidèle à son engagement en faveur du développement durable sur un territoire d'envergure départementale.

# L'Innovation au service du territoire



Depuis sa création, Trifyl accorde une place toute particulière à la question environnementale et à l'innovation. Par sa démarche de prévention, de recyclage et de valorisation, Trifyl agit pour une utilisation durable des déchets qui deviennent une véritable ressource.

À son échelle, Trifyl s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour contribuer, par son activité et ses actions locales, aux grands enjeux environnementaux (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des ressources...).

Dès 2008, Trifyl s'est tourné vers l'innovation pour anticiper les évolutions à venir et optimiser ses process de production et à travers eux, la valorisation des déchets. C'est le cas en matière de valorisation énergétique qui constitue un potentiel d'optimisation de valorisation des déchets en transformant ces derniers en véritable ressource territoriale.

C'est ainsi que Trifyl a innové en matière de bioGNV ou d'hydrogène et poursuit son travail avec les sources potentielles disponibles à partir de ses installations : CSR, photovoltaïque, valorisation du CO<sub>2</sub>...



## Innovation et énergies renouvelables

Trifyl s'appuie sur l'expertise en R&D et Innovation des laboratoires afin d'avoir toujours une longueur d'avance et anticiper le futur du syndicat.

Ainsi, en 2022, Trifyl a développé des partenariats avec les laboratoires académiques régionaux tels que l'INRAE et de l'INSA notamment à travers divers programmes. Une feuille de route a également été co-construite avec l'IMT Mines Albi-Carmaux fin 2022 pour une signature en 2023.

Trifyl poursuit ainsi sa recherche de diversification de valorisation énergétique des déchets comme cela a été engagé pour l'hydrogène : le projet Hydro'Tarn (ciblant la mobilité lourde) porté par le Département du Tarn s'inscrit dans le cadre des appels à projets européens Corridor H<sub>2</sub> et Ecosystèmes territoriaux Hydrogène.

Le positionnement de photovoltaïque sur d'anciens sites de stockage de déchets tels que Saint-Benoît-de-Carmaux, Labessière-Candeil et Saint-Pierre-de-Trivisy va également en ce sens.



### Captage et Valorisation du CO<sub>2</sub>

En 2022, dans le cadre d'une étude réalisée par Voltigital, Trifyl a étudié le captage et la valorisation du CO<sub>2</sub>.

Cette molécule est en effet présente lors de nombreuses étapes de valorisation des déchets : production du biogaz, fumées des moteurs de cogénération ou chaudières (bois ou CSR)...

Ce CO<sub>2</sub> vient le plus souvent de la biomasse. Il ne participe donc pas au changement climatique. Néanmoins, Trifyl cherche à obtenir un bilan « négatif » en carbone et par ce biais, trouver de nouvelles recettes.

Parmi les pistes de valorisation étudiées, l'utilisation directe de la molécule pour les besoins de l'agriculture ou de l'agroalimentaire, mais également les carburants de synthèse.

## Animation du territoire et écologie industrielle et territoriale

En 2022, Trifyl et ses partenaires (Decoset et la SPLA Les Portes du Tarn) ont relancé leur démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) : les Synergies du Pastel.

Cette démarche vise à stimuler les échanges de ressources entre les entités (publiques ou privées) d'un même territoire. A travers un atelier de détection organisé en juin chez Vivalis à Rabastens, une soixantaine de

participants ont échangé et développé de nouvelles synergies autour de la valorisation des chutes de cuir ou l'énergie notamment.

Les partenaires poursuivent leur travail sur la pérennisation de ces synergies et, plus globalement, de la démarche. Trifyl est également co-pilote (avec la Région Occitanie, l'ADEME et Decoset) de l'animation EIT Régionale.

## Injection de gaz dans le réseau

La valorisation énergétique des déchets par injection du biogaz dans le réseau constitue un des points forts du projet industriel Trifyl Horizon 2030. Une fois produit en digesteur, le biogaz sera épuré puis injecté dans le réseau de gaz.

Pour cela, les travaux de la canalisation de gaz au réseau Téréga ont commencé en fin d'année 2022 pour se terminer en 2023. Une canalisation d'environ 5 km reliera ainsi le Pôle des Énergies Renouvelables au réseau existant à Graulhet.

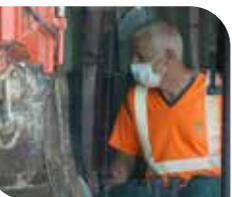
En injectant dans le réseau du gaz vert produit localement, le service public se positionne comme un acteur majeur de la transition énergétique et de l'économie circulaire



en produisant le gaz nécessaire aux besoins de 10% des foyers tarnais.

Trifyl accueillera également sur son site une autre unité de méthanisation, celle de l'entreprise CVE. Les deux entités partageront ainsi la canalisation Téréga.

# Les Femmes et les Hommes



La qualité du service public repose sur la qualité des femmes et des hommes qui en sont chargés. En tant qu'employeur et acteur du développement durable, Trifyl accorde une place importante aux ressources humaines et aux conditions de travail de ses agents.

Trifyl a choisi de privilégier la gestion du service public en régie, s'appuyant ainsi sur le statut de la fonction publique territoriale.

L'établissement dénombre 281 agents en exercice au 31 décembre 2022.

## Portrait des équipes

- 233 agents permanents et 48 renforts temporaires.
- 82,5% des effectifs de Trifyl sont des fonctionnaires.
- 85% relèvent de la filière technique.
- 34 métiers différents sont exercés.

## Accompagnement sur la prévention de l'absentéisme

Suite au constat d'une hausse continue de l'absentéisme depuis 2019, tendance nationale constatée par ailleurs, une démarche a été engagée au sein de Trifyl pour analyser ce phénomène. En lien avec le cabinet Havasu, une démarche proactive à court, moyen et long terme a été définie.

Ainsi, le premier semestre 2022 a été consacré au recueil des données, aux échanges avec les agents et à la construction du plan d'actions. Un certain nombre de leviers d'amélioration ont été mis en avant : le management, la communication, le contrôle des absences abusives, l'organisation du travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail et une meilleure gestion des données ...

## Évolution et mobilité

En interne, Trifyl favorise l'évolution des agents dans leurs missions. En 2022, le Syndicat compte 172 avancements d'échelon et 18 avancements de grade.

### L'action sociale

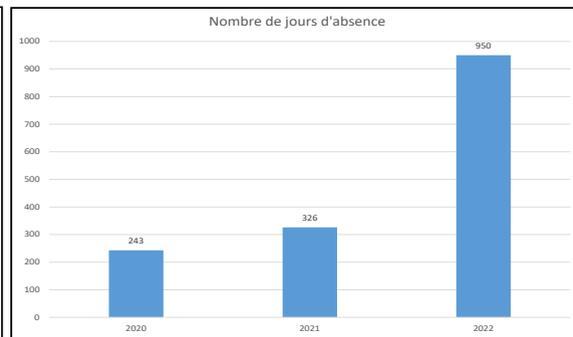
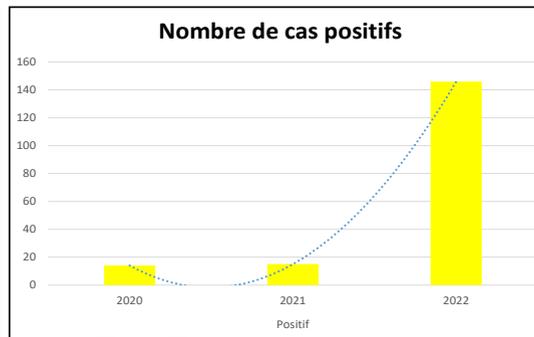
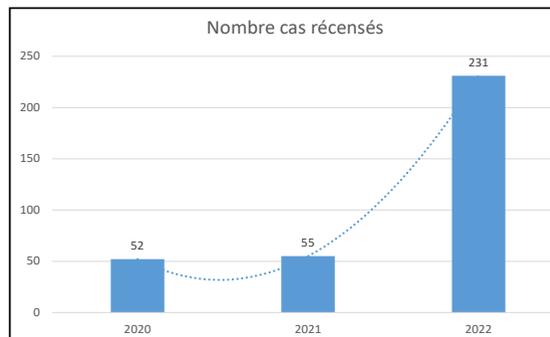
Trifyl a défini un programme d'action sociale complet (aide aux familles, aide à la culture...) pour un budget qui représente 1,4% de la masse salariale, confié au Comité des Œuvres Sociales.



## Suite de la gestion de la COVID

En 2022, malgré la fin des protocoles sanitaires, la COVID a impacté l'organisation Trifyl.

En effet, même si la gestion des cas était organisée par le service Hygiène et Sécurité avec le suivi des cas et l'orientation des agents sur les démarches administratives, le nombre des cas a été conséquent. Le nombre de jours d'isolement et donc d'absence a ainsi été plus important.



### En chiffres

Nombre de masques utilisés :

- FFP2 : 5 000
- Chirurgicaux : 6 000 masques

40 litres de gel hydroalcoolique achetés

Nombre de cas recensés à Trifyl

(majoritairement lors du premier semestre) :

- Agents recensés (cas contact et positifs) : 231
- Agents positifs : 146
- Soit 950 jours d'isolement

## Dialogue social

Attaché à conduire un dialogue social permanent, Trifyl a organisé des rencontres régulières avec les représentants du personnel, à l'occasion, notamment, de trois Comités Techniques (CT), trois Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et une Commission Administrative Paritaire (CAP).

En décembre 2022, les élections professionnelles ont eu lieu, ouvrant la voie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au Comité Social Territorial (regroupement du CT et du CHSCT en une instance unitaire) et au renouvellement des CAP et de la CCP.

Les taux de participation à Trifyl sont très remarquables comparés à la moyenne nationale de 43,7% :

- CST : 70,5%
- CAP C : 69,8%
- CAP A/B : 87,5%

## La formation

Depuis de nombreuses années, Trifyl s'engage pour une politique de formation ambitieuse contribuant à la professionnalisation continue de ses agents et à l'amélioration des conditions de travail.

La formation est un élément essentiel de la mise en œuvre des missions de service public. Elle permet de développer les compétences des agents et surtout de maintenir une réelle adéquation avec les évolutions de leurs emplois et les projets de la collectivité.

En 2022, 56% des agents ont suivi au moins une action de formation. 330 jours y ont été consacrés, avec un accent fort en matière de prévention des risques et une attention toute particulière sur la montée en compétences des agents.



**56 %** des effectifs ont participé à une formation en 2022



## En chiffres

464 fiches « incident » ont été rédigées dont :

- 24 incivilités ou agressions verbales sur des agents Trifyl.
- 108 accidents répartis en :
  - 17 accidents d'usagers
  - 4 accidents de trajet
  - 87 accidents d'agents, dont 16 ont entraîné un arrêt de plus d'un jour soit 523,5 jours d'arrêt sur l'année 2022.

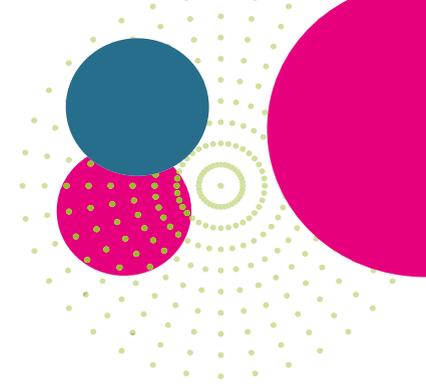
## La prévention des risques

En 2022, les missions relevant de la mission Hygiène et Sécurité se sont poursuivies avec 165 visites de sites. Le plan d'action 2019-2021 a été clôturé. Sur les 35 actions planifiées, 26 actions ont été soldées et 89% du plan d'action a été réalisé. Les actions non soldées seront réévaluées et planifiées dans le prochain plan d'action.

L'année 2022 a été ponctuée par l'étude ergonomique sur le port de charges en déchèterie. 116 heures d'observations ont permis d'analyser 1 000 manutentions manuelles de charges. Ces observations ont permis de quantifier le nombre moyen d'usagers aidés, le nombre et le poids moyen des ports de charges ainsi que les distances faites avec ces charges. Les facteurs aggravants comme les conditions atmosphériques ont également été pris en compte. Des pistes d'amélioration ont été proposées dans le but d'améliorer ces pratiques.

2022 devait être consacrée à la mise à jour du document unique concernant l'évaluation des risques professionnels. Cependant, dans le cadre du projet « absentéisme », la méthodologie de l'évaluation des risques a été modifiée et la démarche de mise à jour a été décalée. Elle a donc commencé au dernier trimestre 2022 pour se terminer 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

L'année 2022 a été marquée par le suivi spécifique du chantier de Labruguière et par l'accompagnement au changement des agents du site. L'évaluation des risques du nouveau centre de tri sera effectuée après réception finale de l'usine durant l'année 2023.



## La vérification réglementaire

La vérification réglementaire est un domaine qui nécessite une connaissance précise du parc d'équipements et d'installations.

L'état des lieux réalisé a permis d'identifier un ensemble de 1 368 équipements soumis à vérification, avec des périodicités de contrôle de 3 mois à 4 ans selon leurs spécificités. À noter que plus de la moitié de ces vérifications concernent la sécurité incendie et le désenfumage.

Au total, 1 282 vérifications réglementaires ont été réalisées en 2022.

Un large plan d'action permet d'organiser la planification des vérifications dans la durée et de poursuivre le suivi du traitement des observations dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

# L'Économie

Trifyl est un acteur économique majeur sur son territoire.



Trifyl confirme également sa volonté de diversifier ses ressources externes (ventes de matériaux, ventes d'énergie, soutiens des éco-organismes) aux bénéfices des adhérents sous forme de minorations des tarifs. L'effort constant de maîtrise et de rationalisation des dépenses s'est poursuivi.

Comme les années précédentes, les indicateurs financiers 2022 sont positifs.

## Compte administratif

Trifyl assure l'équilibre du budget, en veillant principalement à la performance, à l'optimisation du service et à la maîtrise des contributions des collectivités adhérentes.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	103 648 k€	46 070 k€	149 718 k€
Dépenses	111 395 k€	43 478 k€	154 873 k€
dont 7 389 K€ de dotation aux amortissements			

*Chiffres clés du compte administratif 2022 (Annexe 8)*

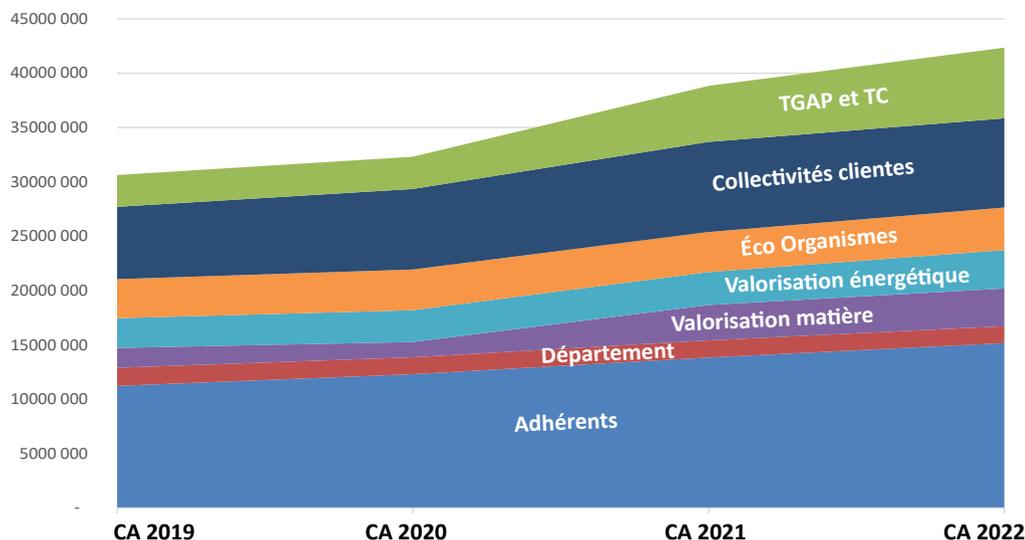
L'annuité d'emprunt s'est élevée à 4 738 k€, soit 10,7 % des recettes réelles de fonctionnement (hors provisions).  
Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 93 082 k€.

## Recettes réelles de fonctionnement

Sur la période 2016-2022, les ressources externes passent de 14,5 à 20,9 millions d'euros.

Le niveau et la diversité de ces ressources ont permis d'atténuer les charges pour les adhérents et de les préserver des fluctuations conjoncturelles (chute des prix des matières premières en 2020).

*Évolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2015 et 2022 (en K€)*



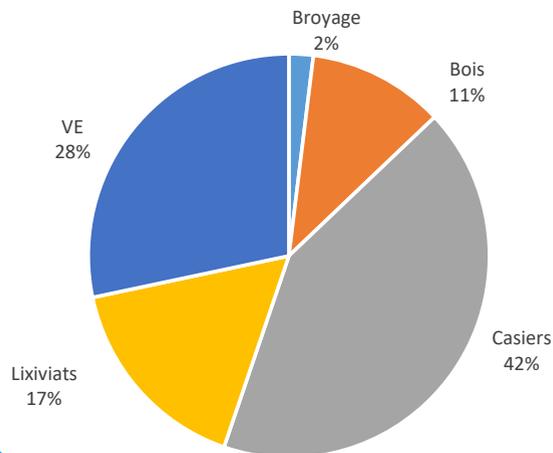
# Pôle des Énergies Renouvelables et valorisation énergétique

## Produits du Pôle des Énergies

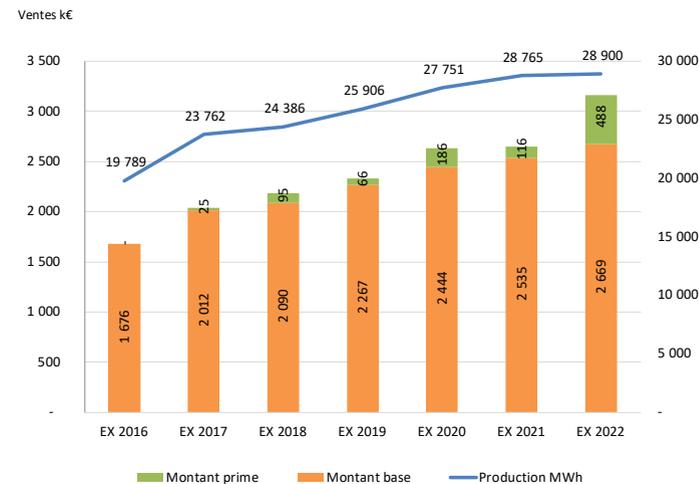
En 2022, le bioréacteur a accueilli 186 417 tonnes de déchets résiduels et généré 10 555 k€ de recettes. Ces recettes concernent principalement :

- 3 155 k€ pour la vente d'électricité
- 5 294 k€ pour la prestation de traitement des déchets résiduels du SYDOM de l'Aveyron
- 1 737 k€ pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

La vente de combustible bois a généré, quant à elle, 306 k€ de recettes.



Répartition des charges ordinaires de fonctionnement pour le Pôle des Énergies Renouvelables en 2022



Évolution des ventes d'électricité

## Dépenses liées à la valorisation énergétique

Pour la valorisation des déchets résiduels, les dépenses d'exploitation directes, personnel compris, s'élèvent à 3 279 k€. Ce budget concerne principalement :

- l'exploitation des casiers du bioréacteur et la gestion des lixiviats (1 926 k€),
- la maintenance des équipements de valorisation énergétique (928 k€).

Les dépenses relatives aux plateformes bois-énergie et au broyage ont représenté 425 k€. De plus, en 2022, afin de limiter les distances de transfert, Trifyl a externalisé le traitement de 900 tonnes pour un coût de 119 k€.

# Exploitation, logistique et valorisation matière

## Ressources

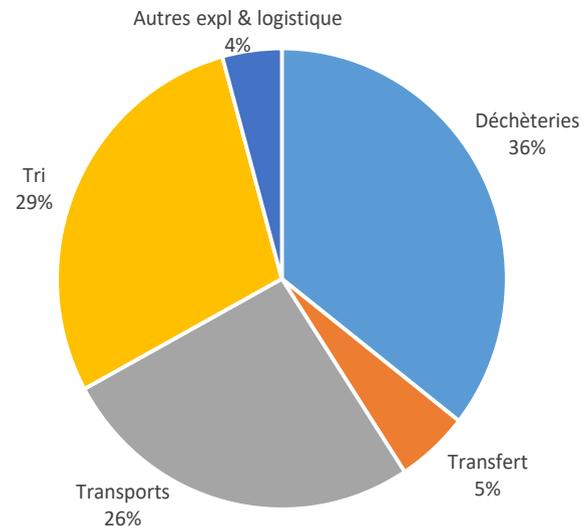
La valorisation matière a produit 9 345 k€ de ressources, notamment

- 3 478 k€ liés à la vente des matériaux recyclables (2 233 k€ des centres de tri, 905 k€ des déchèteries et 340 k€ de la reprise du verre),
- 3 925 k€ des éco-organismes (3 272 k€ de CITEO, 315 k€ d'Eco Mobilier, 292 k€ d'OCAD3E et 45 k€ d'EcoDDS),
- 759 k€ pour les prestations réalisées pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et 403 k€ pour le tri des collectes sélectives du SMICTOM de Lavaur via son prestataire COVED,
- 780 k€ des utilisateurs du service de déchèterie, hors particuliers et des plateformes de compostage.

## Dépenses

L'exploitation des sites, le transport des matériaux et la valorisation matière ainsi que les services de maintenance associés ont représenté une dépense directe de 14 418 k€, dont :

- 5 129 k€ pour les déchèteries,
- 4 132 k€ pour les centres de tri,
- 3 788 k€ pour les transports,
- 754 k€ pour le transfert,
- 615 k€ pour la maintenance et la sûreté des biens et équipements, et autres activités (maintenance).



## Les fonctions supports

Les fonctions supports regroupent l'ensemble des services transversaux et des charges non directement ventilées (prise en charge de sinistres, sûreté des biens, hygiène et sécurité, appui aux adhérents, systèmes d'information, équipements de protection individuelle, assurances...). En 2022, elles s'élèvent à 5 743 k€.



### Une politique d'achats responsables

Engagé dans une démarche d'achats responsables, Trifyl a intégré aux cahiers des charges de ses marchés publics des critères « développement durable », portant par exemple sur la durée de vie des produits, leur consommation énergétique, les produits respectueux de l'environnement...

Le montant des achats vers le secteur adapté et protégé et vers le secteur de l'insertion par l'activité économique représente l'équivalent de 2,97 temps plein.

Par ailleurs, Trifyl favorise le réemploi de ses biens réformés par leur mise aux enchères, via une plateforme spécialisée, accessible à tous.

En 2022, Trifyl a vendu 44 782 € TTC de biens de seconde main.

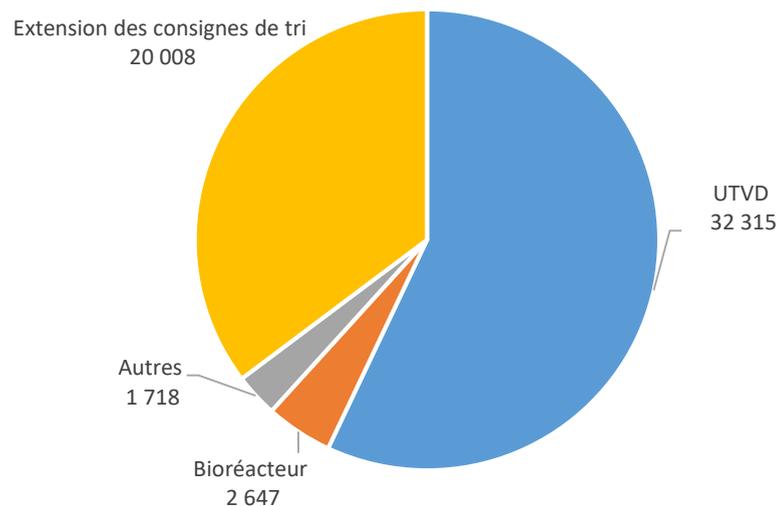
## Une gestion prudentielle à travers les provisions

Au-delà des provisions règlementaires, Trifyl constitue des provisions complémentaires pour garantir les risques de fluctuation des ventes de matériaux et les risques inhérents aux activités d'exploitation industrielle et aux aléas (risques de sinistres), ce qui permet une politique tarifaire stable et maîtrisée.

## Le Plan Pluriannuel des Investissements

L'année 2022 correspond au pic des investissements pour la construction des usines TRIFYL HORIZON 2030 soit 57 millions d'euros.

Les opérations réalisées en 2022 se répartissent selon le graphique ci-contre :



*Investissements réalisés en 2022 en k€ (cf Annexe 9)*

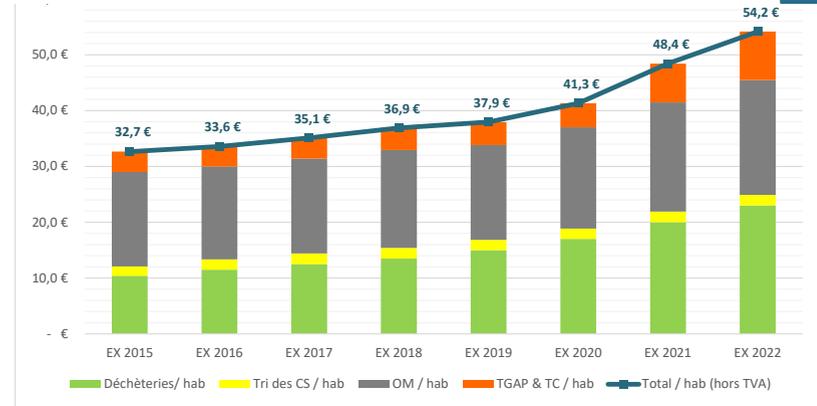
## Politique tarifaire

La politique tarifaire vise à garantir une maîtrise des contributions des collectivités adhérentes, et donc des contribuables, au service public de traitement des déchets. Cet objectif repose sur un modèle économique exigeant, qui consiste à maximiser les produits d'exploitation qui viennent directement en atténuation des charges des adhérents.

## Contributions par habitant et par tonne

Contribution en € / hab	2020	2021	2022
Déchèteries	17,0	20,0	23,0
Déchets résiduels	18,1	19,5	20,6
Collectes sélectives	1,9	1,9	1,9
CONTRIBUTIONTRIFYL	37,0	41,5	45,5
TGAPettaxecommunale	4,3	7,0	8,7

Contribution en € / tonne	2020	2021	2022
Déchèteries	65,1	62,9	78,1
Déchets résiduels	80,4	89,9	99,9
Collectes sélectives	32,3	32,2	32,7
CONTRIBUTIONTRIFYL	68,5	69,3	81,0
TGAPettaxecommunale	8,0	11,7	15,5



Évolution des tarifs depuis 2015 (TGAP et taxe communale comprises)

## L'incitation aux comportements éco-citoyens

Trifyl a fait le choix d'une tarification incitative depuis 2007. Ces incitations ont pour objectif de favoriser le geste de tri et la valorisation matière. Ainsi, le tarif moyen du tri des collectes sélectives est 3 fois moins cher à la tonne que celui des ordures ménagères. En 2022, il est modulé entre 16 et 70 € par tonne en fonction des performances, quantité et qualité. Le tarif des déchets résiduels est, lui aussi, modulé en fonction des performances de collecte sélective. Ainsi, plus la part du recyclable est importante par rapport au gisement de déchets, plus le tarif pour les déchets résiduels est bas. (*Annexe 10*).

Une nouvelle politique tarifaire sera déployée pour accompagner les nouveaux objectifs de prévention et valorisation (Extension des consignes de tri et biodéchets) dès 2023.



# À L'HORIZON 2030

Résolument tourné vers l'avenir, le projet TRIFYL HORIZON 2030 se concrétise en cette année 2022.

S'appuyant sur les ambitions des Lois de Transition Énergétique et Anti Gaspillage, le projet préfigure le service public de gestion des déchets de demain, tout en conduisant une réflexion approfondie sur sa propre organisation, dans un souci d'amélioration continue et de maîtrise du coût.

La réduction des déchets, le tri à la source des biodéchets, le projet industriel et l'extension des consignes de tri sont les grands chantiers en développement au cours de l'année 2022.

## Le tri à la source des biodéchets

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets (déchets de cuisine...) doivent sortir de la poubelle noire. Trifyl se prépare à cette échéance depuis plusieurs années. Ainsi, entre 2018 et 2021, 8 expérimentations de collecte des biodéchets en sacs ont été organisées sur le territoire.

La collecte en sacs orange des biodéchets des ménages sur le territoire est une solution retenue sur l'ensemble du territoire, associée à une couverture en composteurs individuels propre à chaque collectivité adhérente à Trifyl.



En 2022, un travail de définition du cahier des charges de fourniture des sacs a été réalisé afin de lancer un appel d'offres début 2023, et fournir ainsi des sacs à l'ensemble des collectivités du territoire.

En parallèle, une étude a été menée pour trouver une solution de comptage des sacs par adhérent et donc un suivi de leur nombre et de la quantité de biodéchets apportés. Le principe d'un QR code par collectivité sera la solution retenue.

## La collecte biodéchets

Le principe consiste à déposer les déchets de cuisine (restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'oeuf, os..) dans un sac orange. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs doivent être jetés dans le bac habituel, avec les sacs poubelle.

Les jours de collecte du bac restent les mêmes limitant ainsi les coûts de cette nouvelle obligation.

Sacs orange et sacs poubelle seront acheminés à l'usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil, où ils seront séparés par tri optique.

Les biodéchets y seront transformés en compost et biogaz.

Les ordures ménagères seront, elles, valorisées sous forme de biogaz et de combustible de récupération.



## Les autres actions pour la prévention

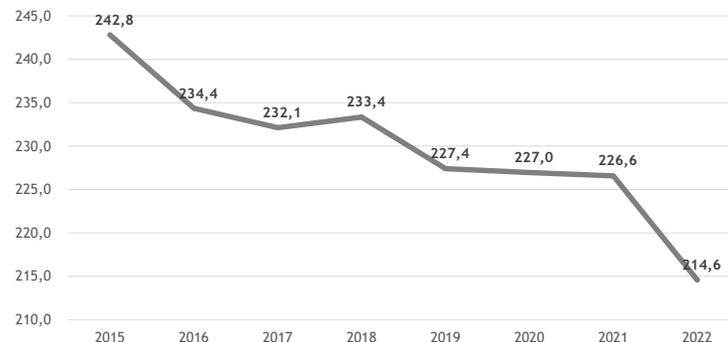
L'année 2022 est marquée par une forte baisse de la production de déchets (déchets résiduels, la collecte sélective, apports en déchèterie). Si ces chiffres peuvent être notamment corrélés au contexte économique, on peut se féliciter de cette baisse globale sur l'ensemble des flux traités par Trifyl.

La collecte du verre a quant à elle continué à augmenter, ce qui reflète de nouvelles pratiques d'achat et un geste de tri efficace.

### Le réemploi

En 2022, Trifyl a continué à développer son partenariat avec les recycleries du territoire via une convention pour un partenariat régulier. Ainsi, une fois par mois, deux recycleries disposent d'un espace aménagé pour recevoir des objets prédéfinis afin de les détourner des déchèteries de Gaillac et d'Aussillon et sensibiliser le public.

Le partenariat avec « Mille et Une Récup » et « La Belle Récup » a permis de détourner près de 1000 objets soit 1,4 tonnes et de sensibiliser plus de 700 personnes durant le dernier trimestre 2022.



*Production de déchets résiduels (en kg/hab) entre 2015 et 2022*

### Le broyage des végétaux

La majeure partie des déchets verts pourrait être gérée à la parcelle, grâce au broyage. Aussi, Trifyl continue à accompagner, via un soutien financier, les collectivités qui pratiquent ou mettent à disposition des broyeurs auprès de leurs usagers.

255 tonnes ont été ainsi broyées et détournées des déchèteries en 2022 grâce au soutien de Trifyl.

# Le projet industriel en préparation

## L'UTVD de Labessière-Candeil

En juillet 2019, le groupement constitué des sociétés Urbaser Environnement, Socotrap, Touja, Albert et fils et Alliage Architectes a été choisi pour la construction et l'exploitation de l'Usine de Tri/Valorisation des Déchets (UTVD) à Labessière-Candeil.

Conçue pour recevoir annuellement 91 000 tonnes de déchets résiduels, 8 000 tonnes de biodéchets et 11 000 tonnes de tout-venant de déchèteries préalablement préparées, la future usine permettra une valorisation optimale de ces déchets par :

- la production optimisée de biométhane pour une injection au réseau de transport de TEREGA,
- la production d'un compost normé produit uniquement à partir de biodéchets,
- l'extraction de recyclables lors d'étapes de tri automatisé,
- la production de combustibles de récupération (CSR) consommés en partie pour les besoins de l'usine et exportés, pour le reste, auprès d'industriels.
- En sortie d'unité, les déchets ultimes destinés à l'enfouissement seront limités à moins de 20% des intrants.



### Les avancées du projet en 2022

Les travaux de construction de l'UTVD se sont poursuivis avec les différentes phases de génie civil : élévations de bâtiments, charpente, couverture mais également les premières étapes de montage de process. Les travaux s'achèveront en juillet 2023. La réception définitive de l'usine est prévue en avril 2024, après une période de mise en service et de vérification des performances.

## La reconfiguration des centres de tri

La loi de transition énergétique (LTE) prévoit notamment la mise en place de l'extension des consignes de tri fin 2022 sur le territoire national.

Après études préalables et concertées, Trifyl a fait le choix :

- de moderniser et agrandir le centre de tri de Labruguière pour recevoir l'ensemble des collectes sélectives en extension des consignes de tri du territoire. Ce centre, dimensionné pour recevoir 30 000 tonnes par an, a été mis en service au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- de reconfigurer le centre de tri de Blaye-les-Mines en unité d'affinage du tout-venant de déchèteries pour la préparation en combustible de récupération.



### Les avancées du projet en 2022

À Labruguière, les travaux de montage de process ont été réalisés durant l'été 2022 et les phases d'essais ont été menées fin d'année 2022. Comme prévu, le centre de tri est entré en fonctionnement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour procéder au tri en extension des emballages et papiers.

À Blaye-les-Mines, les différents marchés ont été attribués aux entreprises de travaux et process. Les travaux de reconversion du centre de tri vont démarrer en avril 2023 pour s'achever en octobre 2023.





# Annexes

Annexe 1 - Le Territoire .....	p.44
Annexe 2 - Les Déchèteries .....	p.46
Annexe 3 - Le Tri .....	p.47
Annexe 4 - Le Verre .....	p.47
Annexe 5 - Les Plateformes de compostage .....	p.48
Annexe 6 - Les Plateformes bois-énergie .....	p.49
Annexe 7 - Les Déchets résiduels .....	p.50
Annexe 8 - Finances Trifyl - Comptes administratifs .....	p.51
Annexe 9 - Finances Trifyl - Programmes pluriannuels des investissements .....	p.52
Annexe 10 - Finances - Tarifs adhérents .....	p.54
Annexe 11 - Marchés .....	p.55
Annexe 12 - Finances Régie-bois .....	p.57
Annexe 13 - Indicateurs globaux .....	p.58

Annexe 1 - Le Territoire - Carte d'identité des collectivités adhérentes à Trifyl (population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

	Population totale	Population municipale
Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet	80 822	78 275
Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	71 353	69 841
SIPOM de Revel	46 776	45 605
Communauté de communes Carmausin - Ségala	28 689	28 066
Communauté de communes Sor et Agout	15 636	15 148
Communauté de communes du Minervois au Caroux	14 977	14 528
Communauté de communes Lautrécois- Pays d'Agout	14 737	14 356
Communauté de communes Sidobre Val-d'Agout	12 730	12 467

	Population totale	Population municipale
Communauté de communes Centre Tarn	11 309	11 118
Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	8 177	7 985
SICTOM de Valence-Valdériès	7 359	7 229
Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	6 557	6 427
Communauté de communes Thoré Montagne Noire	5 131	5 056
Communauté de communes du Cordais et du Causse	5 157	5 019
<b>TOTAL ADHÉRENTS</b>	<b>329410hab.</b>	<b>321120hab.</b>

## Annexe 1 - Suite

### Population des collectivités adhérentes et clientes pour le tri (populations INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

	Population totale	Population municipale
Trifyl	329 410	321 120
Communauté d'agglomération de l'Albigeois	84 805	82 351
SMICTOM de Lavaur via son prestataire Coved	37 634	36 549
<b>TOTAL population pour le tri</b>	<b>451 849 hab.</b>	<b>440 020 hab.</b>

### Population des collectivités adhérentes et clientes pour les déchets résiduels (population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

	Population totale	Population municipale
Trifyl	329 410	321 120
SYDOM de l'Aveyron	283 481	273 276
Communauté d'agglomération de l'Albigeois	84 805	82 351
<b>TOTAL population pour les déchets résiduels</b>	<b>697 696 hab.</b>	<b>676 747 hab.</b>

Annexe 2 - Les Déchèteries - Matériaux réceptionnés en déchèteries de 2015 à 2022 (en tonnes)

Matériaux	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Type de Valorisation
Tout venant/DIB	17 258	17 053	18 008	18 909	18 734	17 990	20 141	18 746	Énergétique
Déchets d'ameublement	1 173	2 301	2 826	4 168	4 559	4 606	6 563	6 662	Matière et énergétique
Déchets végétaux	22 231	22 797	22 273	24 520	23 729	20 894	25 750	21 553	Matière
Bois non traité	1 154	1 167	981	1 043	1 001	1 072	1 319	1 322	Énergétique
Bois résiduel	7 993	7 876	8 179	8 756	8 943	8 687	9 707	8 742	Matière
Inertes	22 774	21 634	21 870	22 632	23 492	21 295	28 027	27 676	Stockage
Verre	210	169	149	136	184	100	79	134	Matière
Ferrailles	3 685	3 750	3 838	4 025	4 227	4 233	4 887	4 117	Matière
Cartons	1 615	1 732	1 897	2 130	2 069	1 927	2 356	2 268	Matière
Huiles de vidange	165	169	159	164	159	159	187	162	Énergétique
Huiles de friture	16	25	30	28	26	29	37	31	Matière
Déchets diffus spéciaux (DDS)	305	317	330	320	349	363	403	389	Traitements spécifiques
Batteries	94	101	112	110	108	103	112	96	Matière
Piles	16	17	20	24	25	23	27	24	Traitements spécifiques
DEEE Écrans	640	831	565	545	528	350	378	294	Matière et énergétique
DEEE GEM froid	575	571	650	695	684	679	815	800	Matière et énergétique
DEEE GEM non froid	1 075	1 092	1 237	1 277	1 317	1 348	1 612	1 522	Matière et énergétique
DEEE PAM	920	949	990	1 039	1 093	1 129	1 229	1 185	Matière et énergétique
Textiles	175	172	192	195	197	134	168	172	Matière
DASRI	6	3	5	6	3	2	2	4	Énergétique
Cartouches encre	3	2	2	3	3	3	3	4	Traitements spécifiques
Capsules café	8	9	12	11	11	12	15	13	Matière
Lampes	9	19	10	12	12	13	18	12	Traitements spécifiques
Plâtre			19	82	321	464	793	1 086	Matière
Autres	0	0	6	15	4	0	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>82 192</b>	<b>82 756</b>	<b>84 360</b>	<b>90 846</b>	<b>91 777</b>	<b>85 615</b>	<b>104 629</b>	<b>97 015</b>	

*Annexe 3 - Le Tri - Bilan entrant en usine de tri (collectes sélectives et cartons de déchèterie) de 2015 à 2022 (en tonnes)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Labruguière	14 247	13 548	15 065	14 770	14 271	16 238	16 445	15 360
Blaye-les-Mines	9 410	10 686	10 385	11 363	11 794	10 473	11 482	10 852
<b>TOTAL ENTRANT</b>	<b>23 657</b>	<b>24 234</b>	<b>25 450</b>	<b>26 133</b>	<b>26 065</b>	<b>26 711</b>	<b>27 927</b>	<b>26 212</b>

*Le Tri - Répartition des entrants en centre de tri entre les adhérents et les clients (en tonnes)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TRIFYL	16 807	17 293	18 386	18 937	18 749	18 969	19 253	18 956
C2A	3 130	3 185	3 214	3 140	3 379	3 860	4 442	4 466
COVED	1 758	1 733	1 790	1 850	1 789	1 911	2 145	2 111
Cartonsdéchèteries	1 615	1 732	1 897	2 130	2 067	1 971	2 087	2 268
<b>TOTAL</b>	<b>23 310</b>	<b>23 943</b>	<b>25 287</b>	<b>26 057</b>	<b>25 984</b>	<b>26 711</b>	<b>27 927</b>	<b>26 137</b>

*Annexe 4 - Le Verre - Bilan pour le verre de 2015 à 2022 (en tonnes)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Service mutualisé	3 794	3 840	4 597	4 873	5 202	5 457	5 756	5 734
Horsmutualisation	4 961	5 130	5 406	5 587	5 381	5 786	5 759	6 091
<b>TOTAL</b>	<b>8 755</b>	<b>8 970</b>	<b>10 003</b>	<b>10 460</b>	<b>10 583</b>	<b>11 243</b>	<b>11 515</b>	<b>11 825</b>

*Annexe 5 - Les Plateformes de compostage - Bilan matière des plateformes de compostage de 2015 à 2022 (en tonnes)*

ENTRANT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets végétaux déchèteries	18 887	14 134	11 151	12 950	12 727	10 679	12 452	9 835
Déchets végétaux professionnels	1 571	1 360	1 791	2 055	2 251	2 742	2 737	2 272
<b>TOTAL PLATEFORME</b>	<b>20 458</b>	<b>15 494</b>	<b>12 942</b>	<b>15 005</b>	<b>14 978</b>	<b>13 421</b>	<b>15 189</b>	<b>12 107</b>
SORTANT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Broyat	90	2 903	676	735	978	515	1 054	657
BRF (bois raméal fragmenté)	1 008	-	-	-	-	-	-	-
Compost	6 605	6 998	3 849	2 062	2 513	3 929	2 973	2 814
Déchets verts exportés vers sites de traitement extérieurs		2 559	3 329	2 962	2 630	3 901	6 011	6 623
Fraction intermédiaire			1 648	387	1 189	1 577	2 973	1 196
Refus de tri et de process	2 352	568	174	13	19	657	850	642
<b>TOTAL SORTANT</b>	<b>10 055</b>	<b>13 028</b>	<b>9 675</b>	<b>6 159</b>	<b>7 329</b>	<b>10 579</b>	<b>13 861</b>	<b>11 932</b>

*Annexe 6 - Les Plateformes bois-énergie - Répartition des tonnages de bois valorisés en bois-énergie (en tonnes)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mix	3 140	1 826	2 138	1 920	2 050	1 853	1 639	1 484
Plaquette forestière	2 933	2 830	2 944	2 100	2 117	3 625	3 643	3 848
Broyat de bois non traité	1 288	1 117	957	1 826	1 668	1 141	1 763	1 618
Écorce	131	115	319	151	276	175	0	0
Autre (marcs de plantes)		511	69	181	152	120	149	75
<b>TOTAL SORTANT BOIS</b>	<b>7 492</b>	<b>6 399</b>	<b>6 428</b>	<b>6 179</b>	<b>6 263</b>	<b>6 913</b>	<b>7 194</b>	<b>7 025</b>

*Annexe 7 - Les Déchets résiduels - Répartition entre les exutoires de traitement pour les déchets résiduels et assimilés (en tonnes)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bioréacteur	182 903	179	178 083	178 140	186 740	196 092	198 784	186 417
Prestataires	3 992	3 004	5 360	9 273	5 469	1 048	2 100	900
Réciprocité	1 746	1 551	1 524	1 295	1 432	2 885	2 554	3 758
CETSaintBenoît	-	-	-	-	-	-	-	-
CETSaintPierre	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>188 641</b>	<b>183 845</b>	<b>184 968</b>	<b>188 708</b>	<b>193 641</b>	<b>200 125</b>	<b>203 438</b>	<b>191 075</b>

*Annexe 8 - Finances Trifyl - Comptes administratifs de Trifyl de 2015 à 2022 (en k€)*

CHAPITRES RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Atténuations de charges	264	319	287	406	407	582	781	775
Produits des services (et TGAP)	18 854	18 788	20 190	20 417	21 263	22 237	27 930	37 703
Dotations et participations	8 221	9 104	10 047	12 190	10 254	10 983	11 825	5 663
Autres produits de gestion	5	15	18	7	0	1	0	4
Produits exceptionnels	272	207	295	101	3 624	4 069	215	133
Reprises sur provisions	321	169	62	908	2 337	1 341	2 926	58
<b>Recettes réelles</b>	<b>27 937</b>	<b>28 602</b>	<b>30 899</b>	<b>34 029</b>	<b>37 886</b>	<b>39 213</b>	<b>43 677</b>	<b>44 336</b>
Recettes d'ordre	2 269	2 499	2 538	2 485	2 212	1 935	1 614	1 734
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 206</b>	<b>31 101</b>	<b>33 437</b>	<b>36 514</b>	<b>40 098</b>	<b>41 148</b>	<b>45 291</b>	<b>46 070</b>
Recettes réelles hors provisions	27 616	28 433	30 836	33 121	35 549	37 872	40 751	44 277

## Annexe 8 - Suite

CHAPITRES DÉPENSES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général	10 879	10 341	10 985	12 875	13 291	13 530	17 050	18 156
dont prestations de service (611)	3 006	2 460	3 009	3 902	3 915	3 725	-	-
dont TGAP et TC	2 835	2 841	2 906	3 099	3 455	3 696	6 396	-
Charges de personnel	9 016	9 243	9 492	10 199	10 711	11 505	12 078	12 534
Autres charges de gestion courante	449	470	464	519	444	465	454	487
Charges financières	927	1 062	823	766	695	631	658	927
Charges exceptionnelles	7	24	15	200	130	3 617	3	148
Dotations aux provisions	2 545	2 098	1 574	4 287	4 450	1 306	1 881	3 758
<b>Dépenses réelles</b>	<b>23 821</b>	<b>23 238</b>	<b>23 354</b>	<b>28 847</b>	<b>29 721</b>	<b>31 054</b>	<b>32 125</b>	<b>36 009</b>
Dépenses d'ordre	6 676	6 744	7 378	7 654	7 677	8 076	8 275	7 469
dont dotations aux amortissements	6 518	6 640	7 358	7 623	7 623	8 062	8 199	7 389
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>30 498</b>	<b>29 981</b>	<b>30 732</b>	<b>36 501</b>	<b>37 398</b>	<b>39 130</b>	<b>40 400</b>	<b>43 478</b>
Dépenses réelles hors provisions	21 276	21 140	21 780	24 560	25 271	29 748	30 244	32 251

Annexe 9 - Finances Trifyl - Programme Pluriannuel des Investissements 2015-2021 au 31/12/2022 (en k€)

PROGRAMMES	Total	CA2015	CA2016	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	CP2021	CP2022	>2023
ENR - Bioréacteur 1ère tranche	3 211	366	418	528	537	1 312	50	-	-	-
ENR - Bioréacteur extension	23 777	14	7 666	1 399	1 248	1 101	9 848	1 969	384	146
ENR - Engins & équipements	1 351	527	99	64	30	594	15	18	4	-
ENR - Valorisation du biogaz	2 568	137	779	75	123	228	499	204	91	432
ENR - Traitement lixiviats	2 093	-	-	-	15	9	26	20	2 022	-
ENR - Aménagements PF bois	409	83	233	6	68	-	-	-	3	17
ENR-Travaux d'aménagement du site	331	20	37	103	35	47	30	46	12	-
ENR - TH 2030 - Pré-études	1 664	36	167	154	534	760	10	2	-	-
Exploitation & logistique-Déchèteries	2 239	204	205	18	40	852	773	145	-	2
Exploitation & logistique - Centres de	1 957	8	16	1 748	67	-	-	23	95	-
Exploitation & logistique - Centres de	1 240	216	179	378	70	211	113	71	2	-
Exploitation & logistique - Centres de	128	34	-	-	47	22	4	22	-	-
Exploitation & logistique -	2 336	298	592	282	266	460	158	220	60	-
Exploitation & logistique - Bâtiments	2 501	27	20	100	11	1 321	948	49	20	5
Exploitation & logistique - Engins	1 797	10	425	95	22	406	599	22	160	58
Exploitation & logistique - Transports	3 967	575	416	560	622	590	619	101	312	171
Exploitation & logistique -	788	51	70	178	90	121	105	132	40	-
Système d'information	1 041	110	309	312	201	97	4	2	1	5
SDI 2019-2021	973	-	-	-	-	177	523	250	24	-
TH 2030 - UTVD Etudes et réalisation	109 595	-	-	-	-	-	6 818	1 084	32 407	69 287
TH 2030 - Centres de tri	38 501	-	-	-	-	1	364	2 807	20 008	15 321

*Finances Trifyl - Programme Pluriannuel des Investissements 2022-2026 au 31/12/2022 (en k€)*

<b>PROGRAMMES</b>	<b>Total</b>	<b>Ex 2022</b>	<b>Ex 2023</b>	<b>Ex 2024</b>	<b>Ex 2025</b>	<b>Ex 2026</b>
DPER - Bioréacteur	1 725	78	1 047	600	-	-
DPER - Engins & équipements techniques	2 602	62	620	810	310	800
DPER - Valorisation du biogaz	416	13	303	50	50	-
DPER - Aménagements PF bois	710	1	709	-	-	-
DPER - Travaux d'aménagement du site	258	16	92	50	50	50
DIREX - Déchèteries	1 355	44	211	770	300	30
DIREX - Transfert	871	92	714	50	15	-
DIREX - Centres de tri	200	-	-	50	50	100
DIREX - Centres de stockage Inertes	80	-	10	50	10	10
DIREX - Centres de stockage Post	68	13	-	40	15	-
DIREX - Aménagements et mises aux	885	208	275	159	159	84
DIREX - Bâtiments	421	16	235	110	30	30
DIREX - Engins	2 426	1	425	915	1 085	-
DIREX - Transports	2 886	260	1 114	386	753	373
DIREX - Equipements techniques et	378	45	129	68	68	68
SSI - Systèmes d'information	1 704	195	732	371	211	196
	<b>16 985</b>	<b>1 044</b>	<b>6 617</b>	<b>4 479</b>	<b>3 106</b>	<b>1 741</b>

## Annexe 10 - Finances - Tarifs adhérents 2022 selon la délibération du 13 décembre 2021

### Capitation

Tarif sur population totale connue au 01/01/2022	<b>23 € HT / hab</b>
--	----------------------

### Déchets résiduels

Tarif moyen pondéré pour les déchets résiduels	<b>100 € HT / tonne</b>
--	-------------------------

Le tarif est exprimé en € HT / tonne, TGAP et taxe communale non comprises. Ce tarif modulé pour chaque collectivité est défini comme suit : part des collectes sélectives par rapport au gisement total collecté (collectes sélectives + déchets résiduels).

Taux de captage des collectes sélectives	< 20%	≥ 20%
Tarif/tonne	104 €	98 €

### Verre

Tarif de vidage des colonnes verre et transfert vers la Verrerie	<b>24,70 € HT / tonne</b>
--	---------------------------

### Tri

Tarif moyen pondéré pour le tri (refus compris)	<b>35 € HT / tonne</b>
---	------------------------

Ce tarif est modulé pour chaque collectivité en fonction des 3 indicateurs suivants :

- Prix à la tonne de collecte sélective entrante en fonction de la performance «quantité» (quantités de collectes sélectives exprimées en kg /an/ hab),

Quantités hautes <b>Q ≥ 60 kg / an / hab</b>	Tarif : <b>22 € HT / tonne</b>
Quantités moyennes <b>50 ≤ Q &lt; 60 kg / an / hab</b>	Tarif : <b>32 € HT / tonne</b>
Quantités faibles <b>Q &lt; 50 kg / an / hab</b>	Tarif : <b>42 € HT / tonne</b>

- Prix à la tonne de collecte sélective entrante en fonction de la performance «qualité» (taux de refus moyen issu des caractérisations des 12 derniers mois),

Taux de refus < 15%	Qualité haute	Tarif : <b>0 €</b>
<b>15% ≤ Taux de refus &lt; 20%</b>	Qualité moyenne	Tarif : <b>7 € HT / tonne</b>
<b>20% ≤ Taux de refus &lt; 25%</b>	Qualité faible	Tarif : <b>15 € HT / tonne</b>
<b>25% ≤ Taux de refus &lt; 40%</b>	Qualité très faible	Tarif : <b>30 € HT / tonne</b>

- Ristourne à la tonne entrante en fonction de la «progression» (évolution de la performance «quantité» exprimée en kg/an / hab de la période par rapport à la performance de la période précédente) : 4€/t si progression ≥ 3%.

Ce tarif comprend les prestations de transport, transfert et tri des collectes sélectives.

Annexe 11 - Les Marchés - Liste des principales prestations réalisées en 2022

<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant de la prestation en € HT</b>	<b>Durée du marché</b>
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 1 Process	AR VAL	3 050 000	1 an
Travaux de modernisation du centre de tri de Labruguière lot 5 Défense incendie (2)	UXELLO SUD OUEST	1 267 800	1 an
Réalisation des travaux de captage du biogaz et de réinjection des lixiviats	GETECH	1 200 000	4 ans
Travaux de câblages de téléphonie en domaine privé et matériel associé	ABERIA TELECOMMUNICATIONS	800 000	4 ans
Transport et valorisation des déchets de plâtre issus des déchèteries de Trifyl	TARN ENVIRONNEMENT	680 000	4 ans
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 5 Courants forts, courants faibles, SSI	WAROUDE AUTOMATION	599 018	1 an
Télesurveillance et gardiennage des sites de Trifyl Lot 2 gardiennage	JANUS SECURITE France	570 000	4 ans
Vidage et transfert du verre - Secteur Tarn	VEOLIA PROPLETE MIDI PROPLETE	480 000	4 ans
Vidage et transfert du verre - Secteur Hérault	VEOLIA PROPLETE MIDI PROPLETE	440 000	4 ans

<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant de la prestation en € HT</b>	<b>Durée du marché</b>
Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de chaleur urbain et d'une chaufferie bois sur la commune de GAILLAC	CFERM Ingénierie	266 164	3 ans
Achat de deux tracteurs routiers, de deux semi-remorques FMA et d'un polybenne - lot 1 fourniture et livraison de deux tracteurs routiers neufs	MECALOUR GIE	235 600	1 an
Fourniture et livraison d'une pelle hydraulique neuve	KOMATSU	234 991	6 mois
Services postaux	LA POSTE	210 000	2 ans
Réparation et entretien courant d'engins de Marque JCB	OMNIMAT	200 000	4 ans
Réparation et entretien courant d'engins de Marque Kramer	VMS	200 000	4 ans
Déchetage de bois pour la production de plaquettes forestières calibrées	CHAYRIGUES	200 000	4 ans
Transport et traitement des déchets de classe 3 issus des déchèteries du secteur Est de Trifyl	VALORIDEC	200 000	4 ans
Fourniture installation et maintenance d'équipements réseaux et de sécurité	ORANGE BUSINESS SERVICE	200 000	2 ans

*Annexe 12 - Finances Régie-bois - Compte administratif de la Régie-bois de Trifyl réalisé entre 2015 et 2022 (en €)*

CHAPITRES DÉPENSES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	341 106	326 158	303 548	392 989	503 248	398 976	486 423	526 276
Charges de personnel	35 821	34 174	35 491	44 587	41 290	48 121	52 030	54 951
Autres charges de gestion courante	-	2	-	1	-	-	0	0
Charges financières	57 484	44 038	34 133	36 433	34 116	31 834	32 188	29 717
Charges exceptionnelles	-	-	1 464	-	-		7 573	-
Dotations aux provisions	38 560	38 560	38 560	42 960	42 960	45 600	47 360	47 360
<b>Dépenses réelles</b>	<b>472 971</b>	<b>442 933</b>	<b>413 197</b>	<b>516 969</b>	<b>621 613</b>	<b>524 531</b>	<b>625 574</b>	<b>658 304</b>
Dotations aux amortissements	175 410	175 238	175 238	217 200	217 935	220 337	231 306	259 547
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>648 381</b>	<b>618 171</b>	<b>588 435</b>	<b>734 169</b>	<b>839 549</b>	<b>744 868</b>	<b>856 881</b>	<b>917 851</b>
Dépenses réelles hors provisions	434 411	404 373	374 637	474 009	578 653	478 931	578 214	610 944

CHAPITRES RECETTES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits des services	583 379	562 977	584 710	611 822	708 499	635 225	669 400	749 660
Dotations et participations	3 600	9 590	1 155	-	44 025	11 450	3 500	2 625
Autres produits de gestion courante	0	0	1 448	0	-	0	-	18 402
Produits exceptionnels	1 359	9 778	-	1 428	-	-	0	5 126
Reprises sur provisions		10 990	-	-	-	2400	52 179	62 430
<b>Recettes réelles</b>	<b>588 337</b>	<b>593 335</b>	<b>587 313</b>	<b>613 250</b>	<b>752 524</b>	<b>649 075</b>	<b>725 080</b>	<b>838 243</b>
Recettes d'ordre	105 927	105 352	105 352	124 380	126 110	126 110	137 456	132 379
<b>TOTAL RECETTES de l'exercice</b>	<b>694 246</b>	<b>698 687</b>	<b>692 665</b>	<b>737 630</b>	<b>878 634</b>	<b>775 185</b>	<b>862 536</b>	<b>970 622</b>
Recettes réelles hors provisions	694 264	582 345	587 313	613 250	752 524	646 675	672 901	775 813

### Annexe 13 - Indicateurs globaux 2022

*Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux, non inertes admis en installation de stockage avec une base de 100 en 2010\**

<b>2022</b>	
indice réduction déchets stockés / 2010 (déchets résiduels et tout-venant)	+ 0,3 % en tonnes
	- 13,0 % en kg/hbt

*Indices de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base de 100 en 2010\**

<b>2022</b>	
indice réduction OMA /2010 (déchets résiduels et collectes sélectives)	- 8,7%
indice réduction DMA /2010 (tous déchets confondus, hors inertes)	+ 6,4%

*\* À noter que le territoire Trifyl a évolué entre 2010 et 2022 et que la population prise en compte est la population municipale.*





TRIFYL  
3316 Route de Sieurac  
81 300 Labessière-Candeil  
Tél : 05 63 81 23 00  
Fax : 05 63 81 23 01

[www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)



Directeur de publication : Daniel Vialelle  
Rédaction : Service communication Trifyl  
Crédits photos : Photothèque Trifyl, Citeo, i-Stock  
Imprimerie Maraval, entreprise Imprim'vert®,  
Procédé CtP, encres à base végétale – Papier Couché mi-mat 135 g.